



L'entreprise Roth et Sauter a été mise en faillite en mars 2015. Certaines activités continuent, mais plus sur le site de Denges. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

Sept immeubles en projet

DENGES Restaurant, fitness, CMS, crèche, salle polyvalente, bureaux... remplaceront peut-être l'entreprise Roth et Sauter.

FABIENNE MORAND
fmorand@lacote.ch

Après cent vingt ans d'existence, quelques difficultés financières en début d'année – qui ont engendré des débrayages des employés en février et mars – l'entreprise Roth et Sauter Centre d'impression SA a été mise en faillite le 9 mars 2015. Installé à la route de la Pâle 1 à Denges, le site a petit à petit été vidé. «Nous avons pu amener des machines chez un partenaire à Martigny où le travail s'effectue. Car une partie de l'activité continue, souligne le directeur Jean-Michel Borel. L'imagerie de la vigne et du vin, qui était notre spécialité, se

poursuit.» La raison sociale de la société est restée vaudoise avec la partie administrative de R + S Autocollants Sàrl basée à Lonay. Une dizaine de postes ont pu être gardés à la suite de la faillite de Roth et Sauter.

Activités mixtes imaginées

Mais la parcelle de 15 604 m², dont 10 959 m² en zone à bâtir – une partie est comprise dans le plan de protection de la Venoge où rien ne peut être réalisé – a été vendue au groupe Orlati. Basée à Bioley-Orjulaz, cette entité est active dans tous les travaux préparatoires (démolition, assainissements spéciaux, désamiantage, terrassement...) et développe, en parallèle, des activités dans l'immobilier (la future tour des Cèdres de Chavannes-près-Renens, par exemple). Dans ce sens, Orlati a déposé une demande d'autorisation préalable d'implantation pour

des immeubles à la place de l'imprimerie.

Le dossier à l'enquête, qui court jusqu'au 7 janvier, présente sept bâtiments d'activités mixtes, dont la hauteur maximum serait de 4 étages en plus du rez-de-chaussée, et un parking souterrain. Selon les plans préalables, y sont imaginés un restaurant, un fitness, un CMS, une salle polyvalente, un centre de formation bilingue, une crèche-nurserie, diverses surfaces pour des activités à définir et ad-

ministratives. Une salle de sport en sous-sol a également été imaginée. «Si la mise à l'enquête se passe bien, nous travaillerons plus en détail sur le projet et irons également rechercher des utilisateurs. L'idée est d'avoir une partie des locataires avant d'entamer les premières constructions», précise Robert Ischer, directeur général du groupe Orlati. L'architecture exacte des bâtiments n'est à ce stade pas définie et tiendra compte du besoin des futurs utilisateurs. ●

UN BÂTIMENT TOUJOURS EN ACTIVITÉ SUR LE SITE VENDU

Caché derrière le bâtiment de Roth et Sauter, l'école de cuisine La péniche gourmande n'est pas pour autant au repos. Toujours en activité, la responsable espère soit pouvoir prolonger son bail qui court jusqu'en juin 2017, soit trouver un lieu équivalent dans la région. Du côté des repreneurs, rien n'est encore convenu, «avec La péniche gourmande, nous pourrons prendre langue une fois le permis d'implantation obtenu», répond Robert Ischer, directeur général du groupe Orlati. ●

Applaudissements nourris pour les sapeurs

POMPIERS Le SIS Morget a présenté, jeudi, son quatrième rapport de promotion à Colombier.

Passage annuel obligatoire, le commandant du SIS Morget, Eric Henry, a présenté le rapport de promotion du regroupement des pompiers de la région de Morges. La salle de gym du nouveau collège de Colombier était pleine pour apprendre qui était promu, qui partait à la retraite ou qui recevait un diplôme pour 20 ans ou plus de service.

Parmi les démissionnaires ou retraités, quelques volontaires occupaient également des places particulières et depuis de longues années, au sein des hommes du feu. Attaché à l'organisme d'intervention de Morges, le sergent Cédric Favre arrête après 31 années de service. Il compte quelque 630 exercices et 850 interventions à son actif, il était également formateur à l'école de formation. Après



25 ans, le premier lieutenant Olivier Jeanneret a choisi de quitter les pompiers. Il a suivi de nombreuses formations et était à la tête de la commission multimédia. C'est une standing ovation qu'à reçue Jean-Michel Wyss, le préposé au matériel, qui a droit à sa retraite après 36 ans de service, dont 20 ans comme per-

dans le petit hommage rendu à Jean-Michel Wyss. Dorénavant, Jean-Mi ne sera plus là pour corriger, réparer... alors on va devoir se prendre sérieusement en main.»

La présentation a aussi été l'occasion de féliciter «ceux qui s'entraînent bénévolement et sans solde pour les concours». Le SIS Morget a remporté, lors du concours annuel de la Fédération vaudoise, la 3^e place dans la catégorie Motopompe C traditionnelle et dans la catégorie Tonne-pompe. Jeudi soir, les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) étaient aussi conviés. Le SIS Morget compte un groupe, JSPOM pour l'Ouest morgien depuis 10 ans et un nouveau, JSP Morget, créé cette année.

Au premier janvier 2015, le SIS Morget comptait 354 sapeurs-pompiers et a depuis enregistré 50 démissions. A la fin novembre, les différents organes d'interventions et détachements d'appui sont sortis plus de 300 fois, soit une moyenne d'une intervention par jour. ● FMO

BALLENS

Le syndic et un municipal s'en vont, deux candidats se déclarent partants pour 2016

Lors de l'assemblée de commune, le syndic François Simon a confirmé qu'il ne se représenterait pas en 2016, après quarante ans à la tête de l'exécutif. Jan Kocher suit son exemple et quittera l'exécutif après dix ans d'engagement. Deux candidats se sont d'ores et déjà déclarés prêts à reprendre le flambeau: le conseiller général et président de la commission de gestion Yves Coeytaux et Louis Durand qui avait été président du Conseil général deux ans dans les années 1990. Le municipal Christian Crozier a fait savoir qu'il était prêt à assumer la syndicature. ●

Les indemnités de la Municipalité revues à la hausse sans aucune discussion

Les conseillers ont approuvé sans aucune discussion la hausse des traitements et des indemnités de la Municipalité. La commission chargée de rapporter a relevé d'une part que les montants n'avaient pas été revus depuis 2010 et, d'autre part, que la hausse, substantielle en apparence, correspondait à la charge de travail elle aussi en augmentation et aux responsabilités incomptant à ces postes. L'indemnité annuelle du syndic passe de 4500 francs à 6560 francs, pour les municipaux de 3000 francs à 4640 et les vacations, de 30 à 40 francs l'heure. Ces tarifs seront appliqués dès le 1^{er} janvier 2016. ●

Budget déficitaire approuvé

Les conseillers ont approuvé le budget pour l'exercice 2016 déficitaire à hauteur de 149 257 francs. Il présente des charges pour un montant de 2 433 619 francs. La Municipalité a relevé que le déficit était dû essentiellement à la péréquation directe, sociale et thématique. ●

Générosité lors du Téléthon

La récolte de dons lors du Téléthon organisé à Ballens par Béat Laubscher, Pierre Baumann, Frédéric Mathys, Philippe Isely et Gilbert Hostettler a permis de verser 1530 francs en faveur des maladies génétiques rares. ● TEXTES: JOL

GIMEL

Des rentrées espérées grâce à Closez-à-l'Orbannaz

Le budget 2016 présente un excédent de charges de 251 997 francs pour des revenus de 9 691 439 francs et des charges de 9 943 438 francs. La commission des finances espère voir les chapitres «impôts et gains immobiliers» augmenter au fur et à mesure de l'aménagement et des constructions au Closez-à-l'Orbannaz (où les travaux d'équipements seront terminés avant Noël, les permis de construire ont été délivrés). La commission constate que les charges, dont 80% sont fixées par l'Etat, augmentent dans les secteurs du social et de l'enseignement. L'austérité est de mise (diminution de l'entretien, recherche d'économies à tous les niveaux) car la Municipalité veut maintenir un certain équilibre budgétaire. Le budget tel que présenté a été accepté à l'unanimité. ●

Une déchetterie au top

La nouvelle déchetterie ouverte au public le 27 novembre fonctionne à la satisfaction de tous les usagers, a communiqué la Municipalité. ● DCO

LONAY

Crédit d'étude complémentaire pour le réaménagement de la zone de sports

Le Conseil communal a approuvé, par 34 oui, 1 non et 6 abstentions, une demande de crédit d'étude complémentaire de 155 000 francs pour le réaménagement des installations de la zone de sports. S'ajoutant à un premier montant de 300 000 francs voté en début d'année, cette somme sera utilisée pour la finalisation du projet, aux appels d'offre et à la phase de mise à l'enquête. La Municipalité a d'ores et déjà planifié une séance d'information en février 2016 pour présenter ses intentions à la population. Comme annoncé, les réalisations envisagées portent sur l'aménagement de deux terrains de football, dont un en synthétique, une réfection des courts de tennis et des pistes de pétanque, une buvette neuve, des vestiaires en nombre et des salles de réunions pour les sociétés locales. Les élus se prononceront ensuite sur un préavis de construction de l'ordre de 9,8 millions de francs, selon estimation de l'exécutif. ● PID

SAINT-LIVRES

Nouvelles autorités: en bonne voie

L'assemblée de commune s'est déroulée à la satisfaction du président du Conseil communal Christian Cottet qui se déclare «confiant» pour la prochaine législature. Environ 20 conseillers communaux sortants se sont réinscrits et quelque quinze nouvelles personnes sont intéressées à se faire élire au délibérant. La commune a besoin de 30 conseillers pour siéger et de 10 «viennent ensuite». Christian Cottet a signalé qu'un candidat était intéressé à siéger à l'exécutif, sans révéler son nom – quatre élus remplacent, dont le syndic, mais pas le municipal Didier Borboen qui ne se représente pas. ● JOL

